

■ ARÇONNAY

SAGIM. Cinq logements inaugurés dans l'écoquartier du Longuet

Déjà présent sur la commune d'Arçonnay au travers de 11 logements pour la Sagim et 16 pour le Logis Familial, le bailleur social poursuit son implantation via la construction récente de cinq pavillons dans l'écoquartier du Longuet.

Les deux T3 de 70 m² et les trois T4 de 83 m², tous déjà occupés, ont été inaugurés mardi 24 mai par le président de la Sagim, Michel Renard, le directeur Stéphane Aulert et les élus d'Arçonnay.

660 000 €

Tous ces logements, de plain-pied, accessibles aux personnes à mobilité réduite et dotés d'un garage à porte motorisable, sont certifiés Qualitel, BBC Effinergie conformes à la réglementation thermique 2012. « Ce standard de construction qui permet d'afficher un haut niveau de confort thermique et acoustique pour nos locataires répond à une dynamique d'amélioration de qualité de



Les représentants de la Sagim et les élus d'Arçonnay ont inauguré cinq nouveaux logements BBC dans l'éco-quartier du Longuet, mardi 24 mai.

service pour une certification globale de nos pratiques à l'horizon 2020 », signale le président Michel Renard.

Cette opération immobilière d'un coût de 660 000 € a été financée à hauteur de 400 000 € par un prêt à la Caisse des Dépôts et Consignations et bénéficie de subventions de 25 000 € du Conseil Départemental de

la Sarthe et de 26 625 € de l'Anru. La Sagim la finance par ses fonds propres à hauteur de 208 375 €, soit 31,57 % du coût total.

Les loyers pratiqués « sont en dessous des plafonds maximums » : à partir de 372 € pour un T3 et 450 € pour un T4 (hors charges). « La qualité des prestations sur le gros œuvre

(BBC) et sur les équipements permet, en outre, de réduire fortement le coût des charges locatives. Par comparaison avec les constructions des années 1990, la consommation énergétique théorique des logements est divisée par quatre ! »

Lors de cette inauguration, une locataire a accepté d'ouvrir ses portes pour la visite de son logement. Elle s'est dite ravie d'avoir emménagé là, « il y a pile un an ». Mais a cependant émis un regret : « l'absence de fenêtre oscillo-battante, pour permettre de maintenir les fenêtres ouvertes quand on n'est pas dans la pièce et éviter ainsi une quelconque intrusion ».

Réponse du bailleur social : « les oscillo-battantes nécessitent trop d'interventions en raison de leur fragilité ». Leur coût initial, plus important que des fenêtres classiques, est peut-être aussi une autre raison.

KP